



COMMUNIQUE DE PRESSE

Ingenico prend acte de la décision du Ministère américain de la justice

Neuilly sur Seine – le 12 mai 2011. Ingenico prend acte de la décision du Ministère américain de la justice (DoJ) d’engager une action judiciaire antitrust visant à bloquer l’achat d’Hypercom par Verifone et la cession des actifs américains d’Hypercom à Ingenico.

Compte tenu des incertitudes de calendrier, Ingenico pourrait ne pas être en mesure de conclure la transaction.

Ingenico regrette la décision du DoJ, considérant que cette transaction serait bénéfique pour les clients et renforcerait la concurrence sur le marché américain.

Ingenico estime avoir les atouts nécessaires, en particulier avec sa gamme Telium, pour fournir des solutions attractives pour les petits commerçants et la grande distribution aux Etats Unis.

A propos d’Ingenico (Euronext: FR0000125346 – ING)

Avec plus de 15 millions de terminaux en activité dans plus de 125 pays, Ingenico est un acteur majeur des solutions de paiement. Ses 3000 collaborateurs accompagnent les commerçants, les banques et les fournisseurs de services dans l’optimisation et la sécurisation de leur solution monétique, le développement de leur offre de services et l’accroissement de leurs revenus au point de vente.

Pour plus d’information : www.ingenico.com.

INGENICO – Contact investisseurs
Catherine Blanchet
Directeur des Relations Investisseurs
catherine.blanchet@ingenico.com
01.46.25.82.20

INGENICO – Communication Corporate
Rémi Calvet
VP Communication
remi.calvet@ingenico.com
01.46.25.78.23